



Un Espace Test
à Cottenchy (80)
**pour devenir
maraîcher !**

Produire des légumes ?
Se lancer dans un projet
de maraîchage ?

Venez vous tester sur 1,5 ha
et 2 500 m² de serres
Accueil de 2 candidats



Pourquoi ?

Devenir maraîcher ne s'improvise pas. Il est essentiel de vérifier la viabilité de votre projet et d'acquérir des compétences.

Afin de permettre aux porteurs de projet de se confronter au terrain, la Chambre d'agriculture de la Somme, le lycée du Paraclet et leurs partenaires ont mis en place un «Espace Test en maraîchage».

Qu'est-ce que c'est ?

Le test d'activité agricole consiste à un projet de création d'une activité agricole, dans un cadre juridique et matériel sécurisé, sur un lieu donné et pour un temps défini.

Cet espace test permet sur 1 à 2 ans :

- de mettre en pratique et de développer ses compétences personnelles ;
- d'expérimenter la faisabilité technique et économique de son projet ;
- de vérifier l'adéquation entre ce projet, ses motivations, ses capacités personnelles et le territoire d'installation ;
- de tester son activité dans un environnement sécurisé avec une prise de risque et des investissements progressifs, permettant notamment d'évaluer les opportunités en termes de débouchés ;
- de prendre le temps de tisser des liens avec les différents acteurs du territoire ;
- de construire dans la durée un projet d'installation (seul ou à plusieurs) ou d'envisager sereinement et sans frustration une conclusion autre que l'installation agricole (salariat agricole, modification du projet, report de l'installation, reconversion).

Contact

Océane PRUVOST

o.pruvost@somme.chambagri.fr

03 22 33 69 08 - 06 77 64 05 61

Pour plus d'informations

www.somme.chambre-agriculture.fr

